

Nous sommes tous, parents, professionnels de l'enfance, travailleurs sociaux, enseignants, éducateurs, professionnels de santé, acteurs de la justice, institutions diverses, élus locaux ou nationaux, simples citoyens... et les jeunes eux-mêmes, confrontés quotidiennement à la **prise de décisions qui concernent un ou des enfants**.

Et nous sommes tenus à ce que, dans toutes ces décisions, « **l'intérêt supérieur de l'enfant (ou des enfants) soit une considération primordiale** » (article 3 al 1 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant) : difficile défi !

Peut-on y parvenir sans écouter l'enfant, sans entendre ses parents ? Sans mettre en œuvre une certaine intelligence collective autour de cet enfant ? Sans s'intéresser au respect de ses droits, de tous ses droits ? Sans penser en priorité à son bien-être ? Sans penser à sa situation présente mais aussi à venir ? Bref, sans nous **poser les « bonnes » questions ?**

Et si, au lieu de chercher à donner un contenu « objectif » ou « scientifique » à l'intérêt supérieur de l'enfant, c'était plutôt le **cheminement concret de la décision, au fil de ces différentes questions et des obligations qu'elles impliquent pour les décideurs, qui permettait de garantir au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant ?**

C'est à ces questions que nous vous invitons à réfléchir avec les nombreux intervenants de cette journée.

Consultation des contributions et documents :

<http://www.dei-france.org/journees-etude/je2010/documents-je-20nov2010.html>

DEI-France, 41 rue de la République 93200 Saint-Denis

Renseignements : contact@dei-france.org



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI
DCI
DNI

DEI-France

41 rue de la République, 93200 Saint-Denis

Tél. 01 48 30 81 98

www.dei-france.org ; contact@dei-france.org



INVITATION

*DEI-France et l'Association Française Janusz Korczak
ont le plaisir de vous inviter
à la journée d'étude qu'elles organisent le*

Samedi 20 novembre 2010, de 9h à 17h

« L'intérêt supérieur de l'enfant » en questionS

Leurre ou levier au service de ses droits ?

au Palais Bourbon, 126 rue de l'Université PARIS 7^e

Salle 6217 (Métro Assemblée Nationale/Invalides)

*Nous espérons vivement que vous pourrez
participer à ces débats.*

Attention : l'accès au Palais Bourbon nécessite une inscription préalable :

merci de **signaler votre présence au plus tard le 17 novembre**

à contact@dei-france.org

 **Programme au verso**

Journée organisée par DEI-France dans le cadre de sa **9^e journée d'étude annuelle**, en partenariat avec l'**Association Française Janusz Korczak (AFJK)** dans la continuité de son colloque de décembre 2009 intitulé « **Janusz Korczak et les droits de l'enfant : tout reste à faire** », avec le concours du Journal du droit des jeunes et de l'APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes).

PROGRAMME

8 h 45 : Entrée (Attention contrôle strict : **se munir impérativement d'une pièce d'identité**)

9 h 15 : Un enjeu majeur, par Jean-Pierre Rosenczveig, président de DEI-France

Assez de dégâts ! Retour aux sources

9 h 40 : Les dérives de l'utilisation de l'intérêt de l'enfant, par Pierre Verdier, ancien responsable de l'aide sociale à l'enfance, avocat

10 h 00 : Janusz, reviens, ils sont devenus fous ! par Bernard Lathuillère, président de l'AFJK

10 h 20 : La genèse de l'intérêt supérieur dans la Convention sur les Droits de l'enfant (CIDE), par Nigel Cantwell, fondateur de DEI et corédacteur de la Convention

Propositions de DEI-France une question de forme plutôt que de contenu

10 h 40 : Des obligations procédurales dans l'intérêt supérieur des enfants ? par Sophie Graillat, secrétaire générale de DEI-France

11 h 00 : Regards croisés de la psychologie, de la sociologie et du droit. Table ronde animée par Jean-Luc Rongé, directeur de publication du Journal du droit des jeunes avec :

- Ginette Francequin, maître de conférence en psychologie au CNAM
- Michel Chauvière, sociologue
- Et Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny

12 h : Débat avec la salle

12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner libre

La prise en compte effective de l'intérêt supérieur de l'enfant, au quotidien

14 h 00 : Témoignages de proximité animés par Frédéric Jésus, vice-président de DEI-France avec :

- Bruno Jarry, directeur du Service Jeunesse de la Ville d'Issy les Moulineaux
- Laurent Ott, enseignant et philosophe, président de l'Association Intermèdes
- Serge Bouznah, médecin de PMI en Seine-Saint-Denis
- Jean-Louis Auduc, ex-directeur adjoint de l'IUFM de Créteil

15 h 30 : Et dans la famille ? Des besoins de « familiarité » plutôt que de « parentalité » ? par René Badache, sociologue et responsable de la compagnie de théâtre forum « ACTIF »

16 h 00 : Débat avec la salle

16 h 30 : Tracer des pistes procédurales et des stratégies utiles